



# DISTILLERIE DE LA TOUR

---

Dossier de demande  
d'autorisation environnementale  
pour l'exploitation d'installations  
de stockage d'alcools de bouche

---

à MERPINS (16)

---

Partie n°1

## RESUME NON TECHNIQUE DU DOSSIER ADMINISTRATIF ET DU PROJET

Destinataires	Société	Email	Téléphone
Jean-Michel NAUD Michel POINTUD	DISTILLERIE DE LA TOUR	jm.naud@distilleriedelatour.com m.pointud@distilleriedelatour.com	+33 (0)5 46 91 31 44



## Table des matières

<b>1. LE DEMANDEUR</b> .....	<b>4</b>
1.1 IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE .....	4
1.2 DONNEES SUR LE SITE .....	4
1.3 LOCALISATION DE L'INSTALLATION .....	4
<b>2. ORGANISATION DE L'ENTREPRISE</b> .....	<b>5</b>
<b>3. OBJET DU DOSSIER</b> .....	<b>6</b>
<b>4. CADRE REGLEMENTAIRE</b> .....	<b>6</b>
<b>5. DESCRIPTION DES ACTIVITES ET INSTALLATIONS EXISTANTES</b> .....	<b>6</b>
5.1 DESCRIPTION DES ACTIVITES EXISTANTES .....	6
5.2 DESCRIPTION DES INSTALLATIONS EXISTANTES .....	6
5.3 AMENAGEMENTS GENERAUX .....	7
5.4 LE CHAI DE VIEILLISSEMENT .....	7
5.5 LES RESEAUX EXISTANTS .....	7
5.6 LES UTILITES .....	8
5.7 TELECOMMUNICATION .....	8
5.8 DISPOSITIFS DE DETECTION ET D'ALARME .....	8
5.9 LES MOYENS DE LUTTE INCENDIE .....	8
5.10 PROTECTION Foudre .....	8
5.11 FLUX MATIERES ACTUELS .....	8
5.12 CONSOMMATIONS ACTUELLES .....	8
<b>6. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS PROJETEES</b> .....	<b>9</b>
6.1 DESCRIPTION GENERALE .....	9
6.2 AMENAGEMENTS GENERAUX PROJETES .....	9
6.3 DESCRIPTION DES STRUCTURES .....	10
6.4 LES RESEAUX .....	11
6.5 LES UTILITES .....	12
6.6 LES MOYENS DE PREVENTION ET DE PROTECTION INCENDIE .....	12
<b>7. CLASSEMENT PROJETE DES INSTALLATIONS ET ACTIVITES</b> .....	<b>13</b>
<b>8. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES</b> .....	<b>13</b>
<b>9. CALCUL DES GARANTIES FINANCIERES</b> .....	<b>14</b>
<b>10. MAITRISE FONCIERE</b> .....	<b>14</b>

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Organigramme de l'entreprise DISTILLERIE DE LA TOUR - site de MERPINS .....	5
--	---

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Classement ICPE projeté de la DISTILLERIE DE LA TOUR .....	13
--	----

## 1. LE DEMANDEUR

### 1.1 IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

N° identification RCS	351 427 604 RCS Saintes
SIRET	351 427 604 000 19
Date d'immatriculation	31/07/1989
Dénomination sociale	SAS DISTILLERIE DE LA TOUR
Forme juridique	Société par Actions Simplifiée (SAS)
Capital social	3 364 000 €
Adresse du siège	4 rue des distilleries 17 800 PONS
Activités principales Code APE	Production de boissons alcooliques distillées 1101Z
Dirigeant	Monsieur Jean-Michel NAUD, Président
Chiffre d'affaires en 2016	69 441 900 €

### 1.2 DONNEES SUR LE SITE

Adresse du site	Avenue de la Grande Champagne Merpins
Dirigeants	Monsieur Jean-Michel NAUD, Président
Dernier arrêté d'autorisation du site	AP du 12 mai 2009
Effectifs sur le site	A terme 40 à 45 personnes
Horaires de fonctionnement - Exploitation - Administration	8h00 – 12h30 et 13h30 – 18h00 8h00 – 12h30 et 13h30 – 18h00
Nombre de jours travaillés	220 pour le personnel

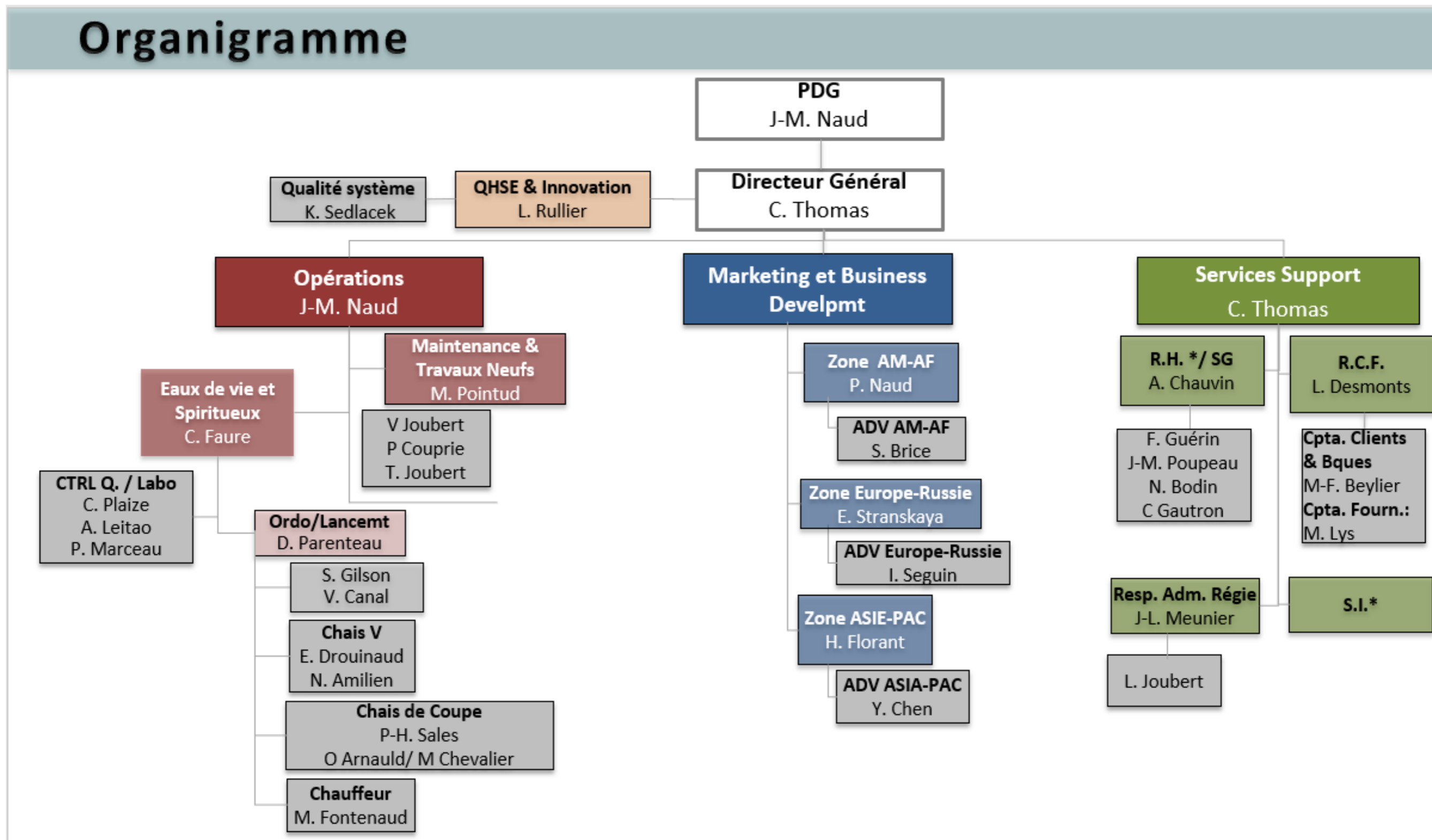
### 1.3 LOCALISATION DE L'INSTALLATION

La DISTILLERIE DE LA TOUR est implantée :

- dans le département de la CHARENTE,
- sur la commune de MERPINS, au lieu—dit « LE MENDION », rue du MENDION,
- à environ 5 km au Sud-Ouest de Cognac.

Les coordonnées Lambert II ETENDU du site sont : X : 439 391 m      Y : 6 512 926 m

## 2. ORGANISATION DE L'ENTREPRISE



\* En partie externalisé

19/01/2018

Source : DISTILLERIE DE LA TOUR

Figure 1 : Organigramme de l'entreprise DISTILLERIE DE LA TOUR pour le site de MERPINS

### 3. OBJET DU DOSSIER

La DISTILLERIE DE LA TOUR exploite à PONS des installations de distillation, d'assemblage et de stockage d'alcools de bouche. Dans le cadre du développement de ses activités, l'entreprise a besoin d'augmenter ses capacités de stockage d'alcools de bouche, ce qu'elle envisage de faire sur son site de MERPINS qui dispose déjà d'un chai autorisé par arrêté préfectoral en date du 12 mai 2009.

Ce site de MERPINS dispose d'une superficie suffisante pour y implanter plusieurs chais et permet à l'entreprise d'y rapatrier à terme l'ensemble de ses stockages d'alcools.

### 4. CADRE REGLEMENTAIRE

Les quantités d'alcools projetées relèvent du régime de l'autorisation au titre de la rubrique n°4755 de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

En application du Livre V Titre 1 du Code de l'Environnement relatif aux ICPE, l'entreprise doit faire l'objet d'une autorisation, dénommée autorisation environnementale.

Les installations relevant du régime de l'autorisation qui ne sont pas soumises à évaluation environnementale systématique sont soumises à un examen au cas par cas par l'autorité environnementale.

En tant qu'installations SEVESO au titre de l'article L.515.32 du code de l'Environnement, le projet de l'entreprise requiert une évaluation environnementale systématique. Aucune demande d'examen au cas par cas n'a donc été formulée par la DISTILLERIE DE LA TOUR.

### 5. DESCRIPTION DES ACTIVITES ET INSTALLATIONS EXISTANTES

#### 5.1 DESCRIPTION DES ACTIVITES EXISTANTES

La seule activité exercée sur le site est l'activité de stockage d'alcools de bouche.

#### 5.2 DESCRIPTION DES INSTALLATIONS EXISTANTES

Le site de la DISTILLERIE DE LA TOUR à ce jour ne compte qu'un seul bâtiment, à savoir un chai de stockage de 1995 m<sup>2</sup>.

Il compte également :

- une réserve incendie de 2000 m<sup>3</sup>,
- une aire de dépotage attenante au chai,
- un bassin de dilution de 135 m<sup>3</sup>,
- 3 poteaux incendie.

Le reste du site est une friche agricole, à l'exception de la partie Sud qui est recouverte de vignes et dont la pointe est attenante à un transformateur électrique.

## 5.3 AMENAGEMENTS GENERAUX

### **ACCES ET LIMITATIONS D'ACCES**

L'entrée du site est desservie par l'avenue de la Grande Champagne puis la rue Mendion. L'accès au chai depuis l'entrée s'effectue en longeant la limite nord-est du site, dans la continuité de la rue Mendion. A ce jour seule l'entrée et la façade nord-ouest du site sont clôturées. Au niveau de l'entrée, l'entreprise dispose d'une chaîne pour limiter l'accès.

### **CIRCULATION SUR LE SITE**

Le site dispose actuellement d'une voirie en enrobé desservant le chai sur 3 façades.

### **L'AIRE DE DEPOTAGE**

Le chai dispose d'une aire de dépotage. Les écoulements et eaux pluviales collectés sur cette aire sont canalisés par le réseau de collecte drainant le chai vers l'étouffoir au sud du site.

## 5.4 LE CHAI DE VIEILLISSEMENT

### **LES ISSUES**

Ce chai dispose de grandes portes à chaque extrémité, en face desquelles peuvent s'effectuer les dépotages. La façade Sud—Ouest compte également 2 petites portes.

### **CARACTERISTIQUES CONSTRUCTIVES**

Le chai est construit en pierre de taille. Sa charpente est métallique. La couverture est en tuiles et le sol est en terre battue et béton. Ce chai compte 10 exutoires de fumées.

A l'intérieur du chai, outre le stockage en fûts et en tonneaux se trouvent également :

- une armoire électrique,
- un bureau de chai vitré côté stockage et chauffé électriquement attenant à une pièce allouée à la centrale de détection incendie intrusion.

## 5.5 LES RESEAUX EXISTANTS

### **EAUX PLUVIALES**

Les eaux pluviales du chai sont infiltrées sous celui-ci. Il n'y a pas de réseau de collecte des eaux pluviales de voirie. Les eaux pluviales ruisselant sur le site sont dirigées, hors eaux de toiture, vers le fossé longeant la limite Est du site.

### **EAUX ACCIDENTELLES**

Le chai et l'aire de dépotage sont drainés par des caniveaux connectés au bassin étouffoir au sud du site. L'étouffoir dispose d'un trop-plein dirigeant les débordements vers le fossé longeant la limite EST du site. Le site ne dispose pas de rétention déportée.

Le chai dispose de caniveaux de collecte raccordés à la buse de diamètre DN600 qui part à l'étouffoir.

### **EAUX USEES**

Le site n'est pas raccordé à l'assainissement. Il dispose d'une fosse septique qui est vidée périodiquement.

## 5.6 LES UTILITES

### ELECTRICITE

Le site est desservi en basse tension via un transformateur EDF à l'entrée du site. L'entreprise bénéficie d'un tarif bleu à 18 KVA.

### CHAUFFAGE

Le chai n'est pas chauffé.

## 5.7 TELECOMMUNICATION

Le chai est pourvu d'une connexion téléphonique.

## 5.8 DISPOSITIFS DE DETECTION ET D'ALARME

Le chai est doté d'une détection intrusion.

## 5.9 LES MOYENS DE LUTTE INCENDIE

Le site dispose d'une réserve incendie de 2000 m<sup>3</sup> associée à 5 emplacements de pompage et de 3 poteaux incendie débitant tous 80 m<sup>3</sup>/h en dynamique à une pression de 1 bar.

Le chai est équipé d'un réseau de 3 R.I.A et doté de 2 extincteurs à eau additivée de 50 kg sur roues et de 13 extincteurs portatifs de puissance extinctrice minimale 144 B.

## 5.10 PROTECTION Foudre

Le chai est doté d'un paratonnerre qui vient de faire l'objet d'une vérification en décembre 2017 en cours de mise en conformité.

## 5.11 FLUX MATIERES ACTUELS

La quantité maximale d'alcools sur site est limitée à 2126 m<sup>3</sup>. Le flux maximal annuel est de 19 000 hl.

## 5.12 CONSOMMATIONS ACTUELLES

L'entreprise consomme 5 m<sup>3</sup> d'eau par an et 13 000 kWh d'électricité.



## 6. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS PROJETEES

### 6.1 DESCRIPTION GENERALE

Le site de la DISTILLERIE DE LA TOUR tel qu'il est projeté comptera :

- 6 chais de vieillissement de CMS (capacité maximale de stockage) de 1990 m<sup>3</sup> dont le chai existant,
- un chai de coupe de CMS égale à 1990 m<sup>3</sup>,
- un bâtiment de stockage scindé en 2 parties avec d'un côté un stockage de produits finis et de l'autre un stockage de matières sèches,
- 3 batteries de 8 cuves de stockage d'alcools extérieures pour un total de 6 064,8 m<sup>3</sup>,
- une zone de bureaux,
- une réserve incendie de 2700 m<sup>3</sup> associée à des emplacements de pompage pour les engins du SDIS,
- un bâtiment alloué aux équipements techniques,
- un local accueillant les équipements nécessaires au fonctionnement des installations de production de mousse et installations RIA,
- un bassin étouffoir de 500 m<sup>3</sup>,
- une rétention déportée de 4000 m<sup>3</sup>,
- des zones de stationnement pour le personnel, les visiteurs et les poids-lourds,
- 10 aires de dépotage (4 aires entre les chais, 1 en façade du chai n°2, 4 pour les cuveries inox extérieures, et 1 en façade nord-est du chai existant),
- 2 zones de quais de chargement entre les chais.

### 6.2 AMENAGEMENTS GENERAUX PROJETES

#### **ACCES AU SITE**

L'entrée principale du site restera l'entrée actuelle. Un second accès à l'extrémité sud-est du site est prévu pour les engins de secours.

#### **CIRCULATION SUR LE SITE ET LIMITATION D'ACCES**

Tous les locaux de stockage seront accessibles sur un demi-périmètre.

Le plan de circulation sur le site intègre les éléments suivants :

- 76 places de stationnement pour le personnel et les visiteurs,
- 5 emplacements de stationnement pour les poids-lourds et 2 supplémentaires pour les poids-lourds en attente.

Ces zones de stationnement PL (sauf les 2 pour les PL en attente) seront séparées des installations de stockage par une clôture et une barrière afin de permettre un contrôle des entrées sur le site.

Le site sera entièrement clôturé, y compris côté fossé sur la limite Nord-Est. Les personnes souhaitant pénétrer sur le site devront se présenter à l'accueil pour un contrôle d'identité et pour y être enregistrées.

#### **LES AIRES DE DEPOTAGE**

Le site sera pourvu de 10 aires de dépotage et de 2 zones de quais.

## **6.3 DESCRIPTION DES STRUCTURES**

### **LES STOCKAGES DE VIEILLISSEMENT**

Ces chais auront une capacité maximale de stockage de 1990 m<sup>3</sup>. Le sol de ces chais sera à moitié bétonné, l'autre moitié sera en terre battue, à l'exception du sol du chai n°6 qui sera entièrement en terre battue. Chaque chai de vieillissement comportera 1 porte double (>3,5 m) sur 3 façades et une porte simple sur la dernière façade.

### **LE CHAI D'ASSEMBLAGE**

Ce chai contiendra majoritairement de la cuverie inox. Son sol sera entièrement bétonné. Sa capacité totale maximale sera de 19900 hl soit 1990 m<sup>3</sup>.

Ce chai sera pourvu de points de raccordements (canalisations fixes) pour les dépotages de camions citernes. Il sera connecté aux cuveries extérieures par un rack de canalisations aérien, et par des canalisations aériennes également aux chais n°1 et 3. Il sera pourvu de portes double sur 3 façades et d'une porte simple sur la dernière façade.

### **LE STOCKAGE DE MATIERES SECHES ET DE PRODUITS FINIS**

Ce bâtiment aura les mêmes dimensions que les chais de vieillissement mais sera scindé en 2 parties dévolues respectivement aux matières sèches sur 642 m<sup>2</sup> et aux produits finis sur 1 271 m<sup>2</sup>.

La quantité de matières sèches restera inférieure à 500 t, celle de produits finis sera de 950 m<sup>3</sup>.

Les caractéristiques constructives sont identiques à celles des chais de vieillissement, à l'exception du mur de refend entre les 2 cellules qui disposera d'un acrotère d'1m.

### **LES CUVERIES EXTERIEURES**

Le site comprendra 3 ilots de stockage extérieurs de 8 cuves de 252,7 m<sup>3</sup> soit 2021,6 m<sup>3</sup> par ilot.

Les cuves auront un diamètre de 4,775 m et une hauteur maximale de 14 m.

Les rétentions en pied de cuves seront longues de 21,5 m et large de 11,25 m soit une surface de rétention de 260 m<sup>2</sup>.

Les cuves pourront être remplies et dépotées via les postes de dépotage prévues entre les ilots.

Il est prévu la mise en place d'un dispositif d'extinction automatique et de refroidissement sur ces ilots de stockage d'alcools.

### **LES BUREAUX**

L'entreprise projette la construction de bureaux sur 3 niveaux pour une emprise au sol de 650 m<sup>2</sup>.

### **LES LOCAUX TECHNIQUES**

L'atelier nécessaire à la maintenance des installations sera implanté dans la continuité des 3 cuveries extérieures. Il sera en bardage métallique.

Les équipements nécessaires (groupe motopompe, etc.) au fonctionnement de l'extinction automatique et du réseau RIA seront positionnés à proximité de la rétention déportée et de l'étouffoir. Le local sera construit en parpaings et enduit.

Les centrales de détection incendie et intrusion seront positionnées dans les bureaux.

## **6.4 LES RESEAUX**

### **LE RESEAU D'EAUX PLUVIALES**

Les eaux pluviales des toitures seront gérées par une noue paysagère située en limite Est. Une partie d'entre elles seront infiltrées sous les chais.

Les eaux pluviales des voiries et autres plates-formes de stockage seront dans le bassin de 4000 m<sup>3</sup> dont un volume de 1100 m<sup>3</sup> sera alloué uniquement aux eaux pluviales, le reste étant pour les écoulements accidentels.

Le rejet des eaux pluviales au milieu naturel (noue) s'effectuera via une pompe de relevage et un séparateur à hydrocarbures.

### **LE RESEAU D'EAUX USEES**

L'entreprise raccordera son réseau d'eaux usées au tout-à-l'égout communal. Le point de raccordement est situé à proximité de l'entrée existante du site.

### **LA COLLECTE DES EFFLUENTS INDUSTRIELS**

L'entreprise prévoit la collecte des eaux de lavage du chai d'assemblage dans une cuve enterrée de 30 m<sup>3</sup> pour évacuation chez REVICO. Cette cuve sera pourvue d'une alarme de niveau haut et son trop-plein sera raccordé sur l'étouffoir et la rétention déportée.

### **LA COLLECTE DES ECOULEMENTS ACCIDENTELS**

Le réseau de collecte des écoulements accidentels comprendra :

- une rétention déportée de 4000 m<sup>3</sup> dont 1100 m<sup>3</sup> sont alloués à la collecte des eaux pluviales,
- un bassin étouffoir de 500 m<sup>3</sup> doté en amont d'une détection éthanol,
- des caniveaux de collecte des écoulements à l'intérieur des chais et du stockage de produits finis par zone de 250 m<sup>2</sup> maximum, chaque caniveau étant raccordé à un regard siphonide,
- des regards de collecte pour la mise en rétention des zones de chargement et de déchargement.

Le chai existant sera raccordé à l'étouffoir et à la rétention déportée du site via un regard siphonide. Un caniveau de collecte au niveau de la porte côté sud-Ouest drainera tout écoulement sortant du chai vers l'étouffoir et la rétention déportée.

### **LES TRANSFERTS PAR CANALISATIONS**

L'entreprise prévoit l'implantation de canalisations fixes en racks pour les transferts d'alcools entre :

- le chai d'assemblage et les îlots de cuves extérieures,
- les deux chais jouxtant de part et d'autre le chai d'assemblage.

Elle prévoit aussi des transferts par canalisations mobiles.

## 6.5 LES UTILITES

### **ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

L'entreprise sera connectée au réseau public d'adduction d'eau potable.

### **ELECTRICITE**

Les installations électriques seront conformes à la réglementation en vigueur.

### **CHARGE DES ENGINS DE MANUTENTION**

L'entreprise disposera d'un chariot élévateur électrique dont les batteries seront rechargées périodiquement dans l'atelier de maintenance.

### **CHAUFFAGE**

L'entreprise ne prévoit pas de chaufferie sur le site. Les chais ne seront pas chauffés. Seuls les bureaux seront chauffés électriquement.

### **INSTALLATIONS DE REFROIDISSEMENT**

Le groupe froid aura une puissance installée de 62 kW. Il contiendra 64 kg de gaz R404A.

### **TELECOMMUNICATION**

Les bureaux seront pourvus de téléphones pour donner l'alerte si nécessaire. Le personnel travaillant dans les chais et autres bâtiments du site disposeront d'un terminal portable.

## 6.6 LES MOYENS DE PREVENTION ET DE PROTECTION INCENDIE

### **LA RESERVE INCENDIE**

L'entreprise prévoit l'implantation d'une réserve d'eau incendie de 2700 m<sup>3</sup>.

Cette réserve sera dotée de 11 emplacements pour les engins de secours.

### **LE RESEAU D'EXTINCTION AUTOMATIQUE**

Les 3 ilots de cuves extérieures seront pourvus d'un système d'extinction automatique et d'un système de refroidissement des cuves (couronnes) .

Les installations de protection et d'extinction automatiques des cuves extérieures seront dimensionnés selon l'arrêté du 3 octobre 2010.

### **LE RESEAU PIA**

Les chais et le stockage de produits finis seront pourvus de postes incendie additivés avec émulseur spécifique pour les feux d'alcools. Le réseau sera dimensionné conformément à la règle APSAD R5.

### **LES EXTINCTEURS**

Tous les bâtiments de stockage seront pourvus d'extincteurs.

### **LA DETECTION INCENDIE**

Les bâtiments de stockage ainsi que la cuverie extérieure seront pourvus d'une détection incendie avec télétransmission des alarmes à la société de télésurveillance qui préviendra le personnel d'astreinte.

La détection incendie pourra enclencher le dispositif d'extinction automatique des cuveries extérieures.

### **LE PLAN D'OPERATION INTERNE**

L'entreprise établira un Plan d'Opération Interne (POI) pour son site de MERPINS.

### **PROTECTION Foudre**

Les installations seront protégées contre la foudre notamment par 6 paratonnerres pour les effets directs.

## 7. CLASSEMENT PROJETE DES INSTALLATIONS ET ACTIVITES

Le tableau suivant présente le classement des installations et activités de l'entreprise au terme des extensions projetées.

N° Rubrique	Libellé de la rubrique (activité)	Caractéristiques et capacités des installations	Régime (1)
4755 – 1	<p><b>Alcools de bouche d'origine agricole et leurs constituants (distillats, infusions, alcool éthylique d'origine agricole, extraits et arômes) présentant des propriétés équivalentes aux substances classées dans les catégories 2 ou 3 des liquides inflammables.</b></p> <p>1. La quantité susceptible d'être présente étant supérieure ou égale à 5000 t.</p>	<p>Capacité maximale de stockage :</p> <p>Cuverie extérieure : 6064,8 m<sup>3</sup></p> <p>Chai n°1 : 1990 m<sup>3</sup></p> <p>Chai d'assemblage n°2 : 1990 m<sup>3</sup></p> <p>Chai n°3 : 1990 m<sup>3</sup></p> <p>Chai n°4 : 1990 m<sup>3</sup></p> <p>Chai n°5 : 1990 m<sup>3</sup></p> <p>Chai n°6 : 1990 m<sup>3</sup></p> <p>Chai existant : 1990 m<sup>3</sup></p> <p>Stockage produits finis : 950 m<sup>3</sup></p> <p>Echantillothèque 2 m<sup>3</sup></p> <p>TOTAL = 20 946,8 m<sup>3</sup></p> <p>soit <b>18993 t</b></p>	A R = 2 km
1510	<p>Stockage de matières, produits ou substances combustibles en quantité supérieure à 500 t dans des entrepôts couverts.</p> <p>Le volume des entrepôts étant supérieur ou égal à 5 000 m<sup>3</sup> mais inférieur à 50 000 m<sup>3</sup>.</p>	<p>Moins de 500 t</p> <p>Volume de l'entrepôt 3800 m<sup>3</sup></p>	NS
4802	<p>Fabrication, emploi ou stockage de gaz à effet de serre fluorés visés par le règlement (CE) n° 842/2006 ou de substances qui appauvrissent la couche d'ozone visées par le règlement (CE) n° 1005/2009.</p> <p>2. Emploi dans des équipements clos en exploitation. 2. Non soumis à la taxe. -</p> <p>a) Equipements frigorifiques ou climatiques (y compris pompe à chaleur) de capacité unitaire supérieure à 2 kg, la quantité cumulée de fluide susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieure ou égale à 300 kg.</p>	R404A – 64 kg	NS

(A) Autorisation (E) Enregistrement (DC) Déclaration sous contrôle (D) Déclaration

Tableau 1 : Classement ICPE projeté de la DISTILLERIE DE LA TOUR

Les activités de la DISTILLERIE DE LA TOUR ne relèvent d'aucune activité listée dans les rubriques 3000 de cette nomenclature. Par conséquent, l'entreprise n'est pas concernée par la Directive IED.

L'entreprise stockera 18993 t d'alcools au maximum. Le site sera classé comme SEVESO BAS.

Le rayon d'affichage à retenir pour l'enquête publique est de 2 km et concerne les communes de :

- CHATEAUBERNARD, COGNAC, GIMEUX, GENTÉ, MERPINS, SALLES-D'ANGLES.

Les plans suivants sont joints en annexes :

- le plan de situation au 1/25000,
- le plan au 1/25000 présentant le rayon d'affichage et les communes concernées,
- le plan d'ensemble au 1/2500.
- le plan de masse au 1/500,
- 2 plans de détail au 1/200 couvrant le site.

## 8. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Le montant global du projet de l'entreprise représente un coût de 22 171 221 € (bâtiments + aménagements + équipements). Il sera financé sur 3 tranches réparties sur les années 2019 à 2024.

Concernant les capacités techniques, l'entreprise exerce déjà ces activités de coupe et de stockage d'alcools de bouche depuis près de 30 ans sur son site de PONS en CHARENTE-MARITIME. Le projet consiste juste à déplacer ces activités sur le site de MERPINS. L'entreprise a acquis son expérience en investissant dans des outils performants et en s'entourant de collaborateurs expérimentés.

## **9. CALCUL DES GARANTIES FINANCIERES**

L'entreprise n'est pas concernée par l'obligation de constituer des garanties financières.

## **10. MAITRISE FONCIERE**

Le projet est prévu sur la parcelle cadastrale n°187 de la section ZD dont la DISTILLERIE DE LA TOUR est propriétaire.